

Montréal, le 30 avril 2021

Objet : Renouvellement de votre affiliation à Curling Québec – Saison 2021-22.

Madame la présidente, monsieur le président,

En souhaitant que la vaccination nous permette enfin de bénéficier d'une saison normale de curling en 2021-22, la présente a pour objet de vous informer que le conseil d'administration de Curling Québec a adopté une résolution visant à reconduire les conditions d'affiliation de l'an dernier.

Les clubs affiliés lors de la saison 2019-20 ayant bénéficié d'un congé d'affiliation en 2020-21 se verront octroyer le même bénéfice de congé d'affiliation pour la saison 2021-22 soit une économie de 400\$/club pour la relance des activités. De plus, les frais d'affiliation « Pratiquant régulier » demeureront au même niveau en 2021-22, soit **21,74\$ par adulte et 11,74\$ par junior**. Enfin, la date limite de versement des frais d'affiliation est maintenue au **15 décembre**.

Permettez-nous de préciser que la Fédération de curling du Québec a le mandat d'assurer la gestion, le développement et la promotion du curling sur le territoire québécois et que ces frais d'affiliation correspondent, bon an mal an, au tiers de notre budget de fonctionnement. Il s'agit donc d'une source importante de revenus qui nous permet d'assurer le bon fonctionnement de la fédération et de maintenir et diversifier notre offre de programmes et de services.

Pour plus de détails sur le processus d'affiliation (échancier et tarifs), ainsi que sur les programmes et services offerts par votre fédération, veuillez consulter les documents ci-joints. Enfin, n'hésitez surtout pas à communiquer avec l'équipe de Curling Québec si vous avez besoin de précisions.

Sincèrement,



André Bellavance
Président

Montreal, April 30, 2021

Re: Renewal of Your Curling Quebec Affiliation 2021-2022

Dear Presidents,

Our sincere hope is that the vaccination roll-outs will finally allow us to enjoy a normal curling season in 2021-22. We write to you today to inform you that the Curling Quebec Board of Directors has passed a resolution to extend last year's terms of affiliation.

During the 2019-20 season, the affiliated clubs that benefited from waived affiliation fees in 2020-21 will be granted the same benefit for the 2021-22 season, a saving of \$400/club for the relaunch of activities. In addition, the "Regular Curler" affiliation fee will remain at the same level in 2021-22, **at \$21.74 per adult and \$11.74 per junior**. Finally, the deadline for payment of membership fees remains **December 15**.

We kindly remind our club Presidents that Curling Quebec has the mandate to manage, develop and promote curling in our province. These affiliation fees represent, year in and year out, one-third of our operating budget. Therefore, it is an essential source of revenue that allows us to ensure the proper functioning of the federation and maintain and diversify our offer of programs and services.

For more details on the affiliation process (calendar and rates), as well as the programs and services our federation offers, please see the attached documents. Finally, please do not hesitate to contact the Curling Quebec team if you need more information.

Sincerely,



André Bellavance
President